

Réf: Dossier 437161

Avis de constitution

SOCIETE « 2DK IMMOBILIER »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8EME TRANCHE, Lot
354, Ilot 35

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 22/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « 2DK IMMOBILIER »

Objet : AMENAGEMENT FONCIER ET LOTISSEMENT;
BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS(BTP); GESTION ET
PROMOTION IMMOBILIÈRE; CONSTRUCTION DE VOIRIES ET
D'INFRASTRUCTURES.

Et pour la réalisation de l'objet social ci-dessus
indiqué, elle effectue :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers, avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.
- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée dont l'activité complète ou
développe la sienne,
- et généralement, toutes opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8EME TRANCHE, Lot
354, Ilot 35

Dirigeant(s) M DIEOU GERARD DE PAUL (GÉRANT), M
KOUASSI MAYARD JULES (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04535 du 11/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55902/GTCA/RC/2025 du 11/09/2025

